

CHAMBRE DES COMMUNES

Le lundi 13 juin 1988

La séance est ouverte 11 heures.

Prières

AFFAIRES COURANTES

[Traduction]

LA LOI SUR L'ÉNERGIE NUCLÉAIRE

MESURE D'ÉTABLISSEMENT

M. Nelson A. Riis (Kamloops-Shuswap) demande à présenter le projet de loi C-296, prévoyant un délai pour le développement de l'énergie nucléaire au Canada afin de procéder, au sujet de cette énergie, à une enquête publique suivie d'un référendum.

M. le Président: Le député est-il autorisé à présenter ledit projet de loi.

Des voix: D'accord.

M. Riis: Monsieur le Président, ce projet de loi est une réaction à la décision du gouvernement de ne pas respecter l'engagement qu'il a fait lors des dernières élections générales de tenir une enquête sur le cycle du combustible nucléaire. Je crois qu'il serait approprié, environ quatre ans plus tard, de tenir un débat sur ce sujet.

Le projet de loi réclame essentiellement un moratoire applicable à toute nouvelle utilisation de l'énergie nucléaire au Canada. Il réclame l'institution d'une enquête sur l'utilisation future de l'énergie nucléaire au Canada. Nous suivrions ainsi la tradition de pays comme la Suède qui a organisé un référendum national sur la question. Nous voulons autoriser les Canadiens à faire connaître leurs opinions. À propos d'une question aussi importante qui est pour ainsi dire une question de vie ou de mort, il faudrait au moins tenir une enquête publique, sinon nous devrions songer à organiser un référendum général sur la question.

M. le Président: Plaît-il à la Chambre d'adopter la motion?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

M. le Président: Que tous ceux qui sont en faveur de la motion veuillent bien dire oui.

Des voix: Oui.

M. le Président: Que tous ceux qui sont contre veuillent bien dire non.

Des voix: Non.

M. le Président: À mon avis, les oui l'emportent.
Et plus de cinq députés s'étant levés:

M. le Président: Convoquez les députés.
(La motion, mise aux voix, est adoptée.)

(Vote n° 380)

POUR

Députés

Blaikie
de Jong
Foster
Garneau
Gauthier
Guilbault
(Saint-Jacques)
Heap
Hovdebo
Jewett

Kaplan
Keeper
Langdon
Marchi
McCurdy
Mitchell
Nystrom
Orlikow
Penner
Pépin

Riis
Rompkey
Rossi
Tobin
Waddell—24

CONTRE

Députés

Aucun

● (1140)

La présidente suppléante (Mme Champagne): Je déclare la motion adoptée.

(Le projet de loi est lu pour la 1^{re} fois et l'impression en est ordonnée.)

* * *

LE CODE CRIMINEL

MESURE MODIFICATIVE

M. Léo Duguay (Saint-Boniface) demande à présenter le projet de loi C-297, tendant à modifier le Code criminel (dispositif de blocage de l'allumage).

La présidente suppléante (Mme Champagne): La Chambre permet-elle au député de présenter le projet de loi?